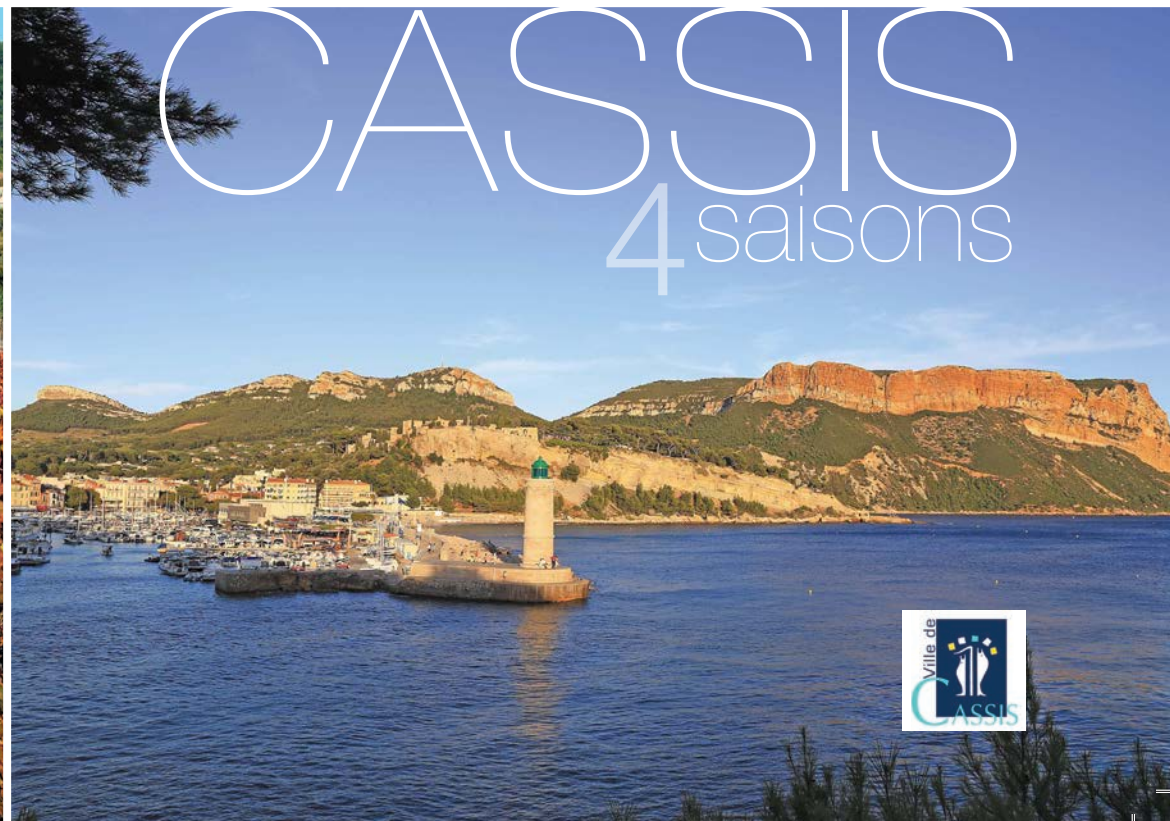


2019



CASSIS  
4 saisons







# EDITO

2015 a été une année terriblement tourmentée : le 7 janvier, l'abominable attentat contre Charlie Hebdo a glissé la France et ses valeurs essentielles dans l'horrible effroi, et au moment où j'écris ces quelques lignes, d'autres attentats monstrueux ont touché Paris, notre capitale, notre culture, notre jeunesse, notre Art de vivre.

Cette guerre contre l'obscurantisme de Daesh nous a fait presque perdre de vue la catastrophique situation économique de la France, la poursuite de la hausse du chômage, qui frôle les 11% de la population active, et la dette de notre pays, qui ne doit pas être loin de la barre des 100% du PIB.

Dans cette France blessée, meurtrie qui connaît un climat de défiance, il faut que chacun de nous donne aux valeurs et aux principes républicains une expression nouvelle.

Nous devons nous battre ensemble pour la France, pour notre France.

Cette lutte passe assurément par l'Action dans nos communes, berceau de la démocratie concrète et quotidienne, qui est au fondement de la République.

Cette lutte passe par l'expérience quotidienne du terrain, par le dialogue, par la nécessité de rassembler, par le souci de protéger, par l'obsession que nous avons, nous les Maires, de trouver une solution à chaque problème et une réponse à chaque question.

Cette lutte passe par le souci d'efficacité qui nous aiguillonne en permanence.

Cette lutte passe par l'action et la détermination pour servir la France !

Cette lutte passe par l'action et la détermination pour servir Cassis !

Mon équipe et moi-même mettons en œuvre depuis 2 ans la politique pour laquelle vous nous avez réélus: un programme d'action, de rénovation, de création, d'engagement, de valorisation, de passion. Ce programme est évidemment dans la continuité du premier mandat et est évidemment conditionné par les finances de la France, de la Région et de Cassis.

Concernant les finances, il faut que vous sachiez que les charges sont pour nous de plus en plus lourdes et que l'Etat, en 4 ans – en 2015 et dans les 3 ans qui viennent-ponctionnera nos dotations globales de fonctionnement de 25%, ce qui est énorme.

Il faut que vous sachiez également que le Casino a vu encore son chiffre d'affaires baisser en 2015, ce qui représente pour la mairie 400 000 euros de moins cette année.

Il faut enfin que vous sachiez que l'Etat a ponctionné à la commune près de 300 000 euros pour carence en logements sociaux en 2015.

En conséquence, et comme à notre habitude, nous n'engagerons des investissements qu'en étant évidemment assurés des aides financières des Institutions partenaires (Conseil départemental, Conseil régional, Métropole).

2016 est en effet l'année de la mise en place de la Métropole, avec ses 92 communes et ses 6 conseils de territoire qui remplace les Epci (MPM pour ce qui nous concerne). C'est sûrement une chance pour notre territoire, ses richesses et ses particularités, si nous savons la saisir, nous fédérer autour de notre Président Jean-Claude GAUDIN.



En parlant de territoire, Cassis est assurément l'un des plus beaux lieux au monde et chaque jour nous partageons le bonheur d'y vivre. Pour Cassis et les Cassidens, nous continuerons à préserver cette qualité de vie, notre qualité de vie.

Avec mon équipe, nous continuerons à travailler au quotidien dans la proximité et la transparence, comme nous l'avons toujours fait.

Nous continuerons à aller à votre rencontre et à vous écouter dans l'attention et le dialogue des réunions de quartier chaque mois, des réunions avec les commerçants régulièrement ainsi que les réunions de concertation sur les projets structurants de la ville.

Nous continuerons à gérer Cassis avec les valeurs que nous tous partageons, avec conviction, dans la proximité et la transparence, avec dignité et efficacité, dans le respect de chacun et chacune d'entre vous !

Enfin, nous poursuivrons assurément en 2016 notre gestion financière rigoureuse.

Pour ma part, je serai toujours attentive à vos observations, attachée à une concertation constructive.

Je sais pouvoir compter sur les compétences de chacun des élus de la majorité, que je remercie chaleureusement de leur implication.

Je sais pouvoir aussi compter sur les employés municipaux qui travaillent ingénieusement et fidèlement à mes côtés ainsi que les employés communautaires, et je les en félicite !

Et je compte évidemment sur chacune et chacun d'entre vous pour qu'ensemble nous remplissions notre mission pour Cassis, et ce en commençant par le civisme dans tous les domaines et au quotidien !

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une année 2016 douce et pleine de succès; elle doit être pétillante de bonheur et de joie de vivre !

**Danielle MILON**  
Maire de Cassis

Chevalier de la Légion d'honneur  
Vice-Présidente du Conseil départemental des  
Bouches-du-Rhône déléguée au tourisme

## SOMMAIRE

|                                      |         |
|--------------------------------------|---------|
| Edito .....                          | 2 - 3   |
| Port Miou .....                      | 4 - 5   |
| Environnement .....                  | 6 - 7   |
| Habitat .....                        | 8 - 9   |
| Economie .....                       | 10 - 11 |
| Culture & Animations .....           | 12 - 13 |
| Tourisme .....                       | 14 - 15 |
| Sport, jeunesse & loisirs .....      | 16 - 17 |
| Enfance & Petite Enfance .....       | 18 - 19 |
| Cassis bleu, blanc, rouge .....      | 20 - 21 |
| Solidarité & Proximité sociale ..... | 22 - 23 |
| Sécurité .....                       | 24 - 25 |
| Travaux .....                        | 26 - 27 |
| Métropole .....                      | 28 - 29 |
| Finances .....                       | 30 - 31 |
| Vie de la Mairie .....               | 32 - 33 |
| Etat Civil .....                     | 34 - 35 |



# PORT-MIOU

L'année 2015 a été une année charnière pour la gestion de la calanque de Port-Miou.

L'ensemble des actions préconisées dans le diagnostic environnemental de 2009 est maintenant finalisé. Pour la cinquième année consécutive, la commune voit ses efforts en matière de gestion environnementale récompensés par l'attribution du «Pavillon bleu des ports».

A ce titre, la calanque de Port-Miou figure, à l'échelle européenne, parmi les ports exemplaires et les plus innovants.

L'ensemble des projets 2016 s'inscrit dans la perspective de protection de l'environnement de la calanque.

Parmi les réalisations menées depuis 2008, citons :

- l'installation de la Capitainerie dans les locaux du «château»
- l'installation des sanitaires, les raccordements aux réseaux
- l'obtention du label Pavillon Bleu «port»
- l'installation d'une pompe de récupération d'eaux usées
- la veille sur la qualité de l'eau
- la mise en place de mouillages écologiques

## Objectif renouvellement de l'AOT

Afin de satisfaire les objectifs et orientations de gestion de la calanque, fixés par l'Autorisation d'Occupation Temporaire (A.O.T.) de 2009 délivrée par l'Etat, nous avons procédé à la dépose de 15m linéaires de pontons afin de libérer les abords de la plage en fond de calanque. Dans la perspective du renouvellement de cette AOT, la commune s'est attachée à consulter les services de l'Etat afin de définir une méthodologie de travail.

A ce titre, des réunions thématiques avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, du Parc national des Calanques et les associations de plaisanciers sont mises en place.

Ces concertations permettent de travailler ensemble à construire la calanque de demain, qui continuera à démontrer son exemplarité en matière de gestion environnementale.







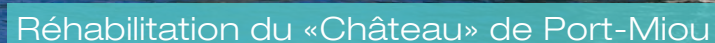
## Des animations aux 4 saisons

Afin de dynamiser les activités culturelles, sportives et éco-citoyennes, la commune encourage et participe activement à l'organisation de diverses manifestations :

- Journée de nettoyage de la calanque ;
- Accueil d'un atelier de découverte sur le protocole de suivi des eaux de baignade, animé par « Surfrider Foundation » ;
- Journées d'arrachage de plantes invasives ;
- Régates animées par les associations de Port-Miou (Five Element's Cup, 13 à la Voile, Duo Cipriani, ...)

A noter, en 2015, l'accueil de nouvelles manifestations :

- Fête de la musique ;
- Démonstration culinaire de chefs étoilés (Vendanges Étoilées) ;
- Démonstration de tournoi de joutes ;
- Accueil du repas annuel de l'Association Cassidienne des Barques de Tradition



## Réhabilitation du «Château» de Port-Miou

**Comme annoncé en cours d'année 2015, le projet de réhabilitation du «Château» de Port-Miou se précise. La recherche de partenariats institutionnels et privés se poursuit. En effet, il est indispensable que le financement global de l'opération soit assuré avant que les travaux ne soient lancés.**



# CASSIS

4 saisons



## Entretien permanent de nos forêts

Nous poursuivons le travail entrepris pour la préservation de la ceinture verte, pour le développement des terres agricoles avec 20 à 30 hectares de vigne ou d'oliviers de plus.

Cela participe à l'entretien de la forêt. Les vignes et la culture d'oliviers protègent des incendies et ne détruisent pas la forêt, elles l'enrichissent. N'en déplaise à certaines associations, la ville de Cassis préfère étendre les exploitations agricoles que planter du béton !

- Entretien annuel des vallats sur l'ensemble du territoire afin d'améliorer les écoulements lors des pluies.
- Journées d'affouage et mise à disposition de bois de chauffage, organisées pour les Cassidens, afin de valoriser la coupe de bois suite aux entretiens annuels.
- Mise en sécurité du collège des Gorguettes, entretien du parc du Mussuguet et plus généralement de notre espace forestier effectué annuellement, afin de parer aux incendies. Nous sommes tenus, pour que la forêt vive, de réduire les arbres les plus vieux pour laisser les plus jeunes pousser.



### En 2016 :

- Mise en place de barrières DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) et aménagements de nouvelles pistes DFCI.
- Mise en place de pièges à phéromones et de nichoirs à mésanges sur Port-Miou, zone déclarée infestée de chenilles processionnaires.

## Gestion des déchets et propreté

La ville de Cassis confie le nettoyage des rochers à une association qu'elle emploie pour ramasser, trier et gérer les déchets sur ces lieux non pris en charge par l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).



### En 2016 :

Participation au **Plan d'amélioration de la collecte Eco-Emballages** sur Cassis

Installation de nouvelles colonnes pour le tri du verre,

**Poursuite de la lutte active contre les graffitis !**

## «0 sac plastique»



Lancement de l'opération «0 sac plastique» auprès des commerçants et des forains du marché hebdomadaire, dans le cadre du projet européen Ecotown et du programme « Ban the Plastic Bag » de Surfrider Foundation Europe avec nos partenaires : la Caisse d'Epargne et le Cercle Nautique de Cassis.



Des manifestations fédératrices, chaque année renouvelées, autour de l'environnement

- Initiatives océanes en partenariat avec la Surfrider Foundation
- Calanques Propres
- Cassis au Jardin
- Distribution de cendriers de plage
- Challenge sportif du Monoï



**En 2016 : Participation au Pilotage de la politique d'éducation à l'environnement du Parc national des Calanques.**







# HABITAT

## La problématique du logement social à Cassis

**Depuis 2008, la municipalité a élaboré un cadre opérationnel d'actions afin d'engager une démarche en faveur du logement social.**

Malgré les opérations ambitieuses menées par la commune, les objectifs qui lui sont impartis par la réglementation (loi Dalo puis loi Duflot) n'ont pu être atteints.

**Cassis compte en effet à ce jour 9% de logements sociaux, loin des 25% imposés par l'Etat...**

Or, les communes ne comportant pas le nombre de logements sociaux requis sont soumises à des pénalités financières et à des objectifs de rattrapage. Le but étant d'atteindre en 2025, 25% de logements sociaux par rapport au nombre de résidences principales (soit 644 logements sociaux supplémentaires sur la commune, ce qui bien évidemment n'est pas envisageable).

A plusieurs reprises, Madame le Maire a manifesté auprès des services de l'Etat son incompréhension et son indignation face à l'application d'objectifs purement mathématiques, sans prise en compte de l'identité de notre territoire.

Nous avons, dans ce cadre, organisé une réunion publique le 2 juillet dernier pour pointer du doigt les **contradictions des politiques de l'Etat**, en présence de Gilles SERVANTON, DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) représentant le Préfet de région, de personnalités locales et de plusieurs maires des Bouches-du-Rhône, impactés eux aussi par cette problématique de logements sociaux.

**Comment ne pas prendre en compte les particularités, l'unicité de Cassis ?**

Cassis est une commune de 7 712 habitants, enchâssée entre deux massifs naturels : le massif des Calanques et celui du Cap Canaille. Ces éléments remarquables du



paysage cassidain, baigné au cœur du Parc national des Calanques, bénéficient de mesures réglementaires très efficaces en termes de protection ne permettant pas la réalisation de projets de constructions de masse.

Cassis a su préserver la beauté de ses paysages naturels et urbains ainsi que son vignoble. Ces derniers sont des atouts majeurs pour la commune et contribuent à sa notoriété touristique, la beauté des paysages et la richesse d'un terroir étant les premières motivations des touristes pour visiter une destination.

Notre politique de l'habitat doit être conduite parallèlement à nos actions en faveur du développement touristique, de l'extension du vignoble et de la préservation du cadre paysager de Cassis. Ces thématiques représentent également à l'échelle du territoire français des priorités pour le Gouvernement.





## Projets à venir 2016

Dans le prolongement des villas des Brayes, la SOGIMA a déposé le 26 juin 2015 un permis de construire relatif à la **construction de 30 logements locatifs sociaux (1<sup>ère</sup> tranche du projet des Brayes)**.

L'établissement public foncier PACA a également préempté, sur demande de la commune, l'ancien local **ORANGE** que ladite société souhaitait céder à un promoteur privé. **Objectif : créer des logements sociaux dans les années à venir.**

D'autres pistes de création de logements sur des terrains dont dispose la commune sont en cours d'étude. Elles réclament toutefois une adaptation du document d'urbanisme en vigueur.

Par ailleurs, la commune a confié à l'association PACT des Bouches-du-Rhône la **réhabilitation complète d'un bâtiment communal comprenant trois logements**. Le bail à réhabilitation devrait être signé avant la fin de l'année et permettra la réalisation d'un studio, d'un logement type 2 et d'un logement type 3 à loyer conventionné.



Enfin, la commune continuera à **abonder de façon conséquente les aides de l'agence nationale de l'habitat** pour la rénovation de logements.



Construire une politique municipale d'ensemble dont chaque axe apporte sa contribution à l'économie locale constitue pour nous une préoccupation permanente. Dans la période de crise que nous traversons, l'action en faveur de l'économie locale est notre priorité. Nous poursuivons donc énergiquement notre travail en faveur de l'emploi, de la création d'entreprises et du soutien aux commerces locaux pour continuer à conjuguer Cassis aux 4 saisons sans jamais perdre de vue la nécessité de préserver notre authenticité villageoise.



Anciennes carrières du Bestouan

## Le tourisme, un secteur clé pour le territoire cassidain

Un positionnement et une stratégie marketing ont été mis en œuvre en 2014 par la Ville en partenariat avec son Office de tourisme en faveur d'un développement qualitatif des activités à forte valeur ajoutée liées au Tourisme.

En cohérence avec cet objectif, la commune a souhaité accompagner trois projets ayant vocation à améliorer l'offre quantitative et qualitative d'hébergements hôteliers et de loisirs sur notre territoire.

- **Un hôtel haut de gamme dans les anciennes carrières du Bestouan**

La ville, les services de l'Etat et de l'EPCI travaillent en étroite collaboration depuis plusieurs années avec les porteurs du projet afin de faire aboutir un ensemble de procédures administratives longues et complexes liées à la sensibilité du site.

- **La villa Mauresque**

La commune a organisé une mise en concurrence pour encadrer la cession de ce bien. Élément fort du paysage cassidain, nous souhaitons valoriser ce foncier en y développant un projet d'intérêt local. Des suites hôtelières haut de gamme y seront très prochainement réalisées par un porteur privé. Ce dernier aménagera également un parc ouvert au public, ainsi qu'un belvédère offrant à tous un nouveau point de vue sur le village.

- **Enrichir l'offre de loisirs : le golf neuf trous**

Conformément au programme prévu, nous envisageons la réalisation d'un golf neuf trous sur le site de l'ancienne carrière de Marne. Un prestataire a été mandaté afin d'en étudier la faisabilité technique et spatiale. L'aménagement de cet équipement valorisera notre territoire en enrichissant son offre sportive et de loisirs.

## Diversifier les activités du secteur du Brégadan

La réalisation des zones d'activités prévues au quartier du Brégadan sera également porteuse d'emplois et de richesses pour la commune.

- **La zone artisanale**

La CU MPM a rencontré des difficultés après la désignation de l'opérateur chargé de la réalisation et la commercialisation. En effet, celui-ci s'est rétracté après la décision unilatérale prise fin 2014 par la CU MPM de décaler d'un an ce programme.

Nous avons donc travaillé avec un nouvel opérateur sur un projet cohérent pour les artisans cassidains malgré un contexte immobilier difficile qui induit beaucoup de vigilance. Dans ce cadre, plusieurs rencontres entre les artisans et les opérateurs ont été organisées afin de favoriser la connaissance de la demande locale. Une présentation du périmètre architectural et économique a été réalisée au mois de décembre. Une présentation du projet aux artisans a également été programmée.

- **Une zone tertiaire pour les entreprises**

Une zone tertiaire sera également réalisée dans le secteur du Brégadan. Les travaux d'équipement du terrain ont débuté. Notre territoire disposera ainsi d'une offre de bureaux pour les entreprises souhaitant s'installer à Cassis ou s'excentrer du village, libérant ainsi un potentiel de logements.

- **Le Technoparc**

Nous nous réjouissons des bonnes relations entretenues avec les entreprises présentes sur ce site et aux alentours. Elles sont pourvoyeuses d'emplois et de retombées positives pour notre économie et n'hésitent pas à se révéler des partenaires pour bon nombre d'initiatives locales.

### Installation photovoltaïque du technoparc du Bregadan

La commune s'est portée candidate en mai 2015 à l'appel d'offres lancée par la commission de régulation de l'énergie renouvelable portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, d'une puissance supérieures à 250kWc, pour son site industriel qui accueille notamment la société internationale des Moteurs Baudouin/Weichai. Le projet fait partie des lauréats retenus par le ministère. En raison du transfert de la compétence « transition énergétique », le projet sera confié à la métropole qui disposera de deux ans pour réaliser l'équipement.







Marché artisanal



Marché nocturne estival

Un soutien ferme et actif du commerce et des commerçants



Très belle réussite pour la 7<sup>ème</sup> édition Portofino à Cassis

Outre l'accompagnement à l'organisation de la Braderie de Cassis qui connaît à chaque édition un succès croissant, notre politique événementielle volontaire (marchés nocturnes, marché italien "Portofino à Cassis", marché de Noël, ... et événements culturels de qualité : Vendanges étoilées, exposition "Les Antiques et Modernes...") contribue au développement du commerce local.

La ville poursuit ses initiatives pour dynamiser son centre ancien. Outre celles déjà prises en faveur du stationnement au quotidien des Cassidens et de la réfection des petites rues, la création du parking des Mimosas favorise l'activité des commerces existants avec l'apparition de nouveaux flux de chalandise.

Enfin les marchés continuent à faire l'objet de notre attention, en veillant à ce qu'ils constituent un complément au commerce traditionnel, notamment quant aux activités alimentaires dont les Cassidens regrettent le nombre insuffisant dans leur village.



Vendanges étoilées



Braderie des commerçants

## Développer l'offre de santé

- Le futur établissement pour personnes âgées et le centre médical favorisant l'installation de nouveaux professionnels de santé sont en cours de construction. Ils sont générateurs de nouveaux services pour notre population et d'emplois.
- Enfin, un établissement regroupant une partie des professionnels de santé cassidains sera aménagé dans le cadre du projet de construction de logements sociaux aux Brayes. L'aménagement d'un parking dévolu aux patients en facilitera l'accès.





Une politique culturelle dynamique et accessible à tous, axée sur la mise en valeur de l'authenticité du territoire et l'animation de Cassis au fil des saisons !

Sans culture, pas de vie !



Une programmation élaborée en concertation avec les différents acteurs culturels de la commune :

- les structures culturelles : la Bibliothèque Municipale, le Musée Municipal, la MEVA,
- les associations conventionnées ou partenaires : Centre Culturel, Cassis Animation, Cassis Organisation, Bleu Ciel Production, le Printemps du Livre...

Le but : créer un programme riche, varié et cohérent, reposant sur la synergie des équipes et leurs complémentarités.

## Culture : variété et qualité de la programmation

En 2015, les événements variés, portés par les associations et les services municipaux ont été très appréciés, que ce soit le **Printemps du Livre**, les **Rencontres Musicales**, **Jazz sur le Toit**, les **concerts des Nuits Vagabondes** avec les concert de Stars 80 et Cock Robin (Cassis Organisation) sur le port, le **Cassis Jazz Festival** avec le concert unique de **Michel Legrand** (Bleu Ciel Production) à la Fondation Camargo, les **Nocturnes Littéraires**, les **Journées du Patrimoine**, l'**exposition «Antiques et Modernes»** ou encore le **Festival du Rire** avec son concours des Jeunes Talents et sa programmation de grande qualité avec chaque année une tête d'affiche !



## Bilan 2015

La mise en valeur du patrimoine artistique, culturel, historique et naturel à travers les **expositions et activités thématiques** : en 2015, plus de 20 000 visiteurs ont découvert, au fil de l'année, les expositions temporaires et originales du Musée organisées avec le concours gracieux des collectionneurs privés, les expositions photographiques et pédagogiques à la Meva, celles mettant en valeur le folklore traditionnel au Four banal et enfin les expositions thématiques organisées à la bibliothèque.

Une nouvelle dynamique de programmation a été conduite aux **Salles voûtées** : elle s'appuie sur la sélection précise d'artistes de notoriété ou en devenir, et permet de proposer des expositions remarquables, en parfaite adéquation avec ce lieu si emblématique de Cassis, rénové avec talent en 2013.



## Perspectives 2016 : des animations pérennisées et toujours plus de culture

- **Le Printemps du Livre de Cassis fait peau neuve !**

Pour sa 28<sup>ème</sup> édition, le PDL fête l'arrivée d'un nouvel animateur : Patrick Poivre d'Arvor ! Et toujours 2 week-ends qui vibrent au rythme de la littérature, de la musique, du cinéma et des arts en général...

- **La photographie à l'honneur**

Une exposition d'envergure montée par l'association H2art sera organisée en début d'année, à la Meva, à la bibliothèque et aux Salles Voûtées simultanément.

Après Cécile Loa et son exposition Silences, un autre artiste du cru, Evan de Sousa, exposera ses œuvres sur les grilles de la cour d'honneur de la mairie et du musée.

- **Des expos de qualité au Musée**

Expositions picturales temporaires de 2 collections privées : « Louis TONCINI, peintre de la couleur », et « Quand Les peintres du Péano se retrouvent à Cassis »,

### Et toujours...

- **Festival du Rire de la ville de Cassis**
- **Les Rencontres musicales de Cassis,**
- **Les Nuits Vagabondes,**
- **Le Cassis Jazz Festival** et sa programmation toujours exceptionnelle.

**Désormais, pour raisons budgétaires, les Antiques et Modernes deviennent une biennale.**



Nuits vagabondes



Fête de la St Pierre



Fête du vin



Feu d'artifice

**CASSIS**  
4 saisons



Fête de la St Jean

## Cassis autour des traditions locales

Cassis Animation avec son équipe de bénévoles très impliqués et le Service de la Vie Culturelle et Festive et du Patrimoine proposent chaque année des animations traditionnelles et les grandes fêtes votives liées à l'histoire et au folklore de la ville :

- **"Cassis, fête son vin : les 80 ans de l'AOC"** organisée en mai par les vignerons de Cassis, avec de belles surprises...
- **«la fête de la St Jean»** et **«La St Pierre»** au mois de juin,
- **«la retraite aux flambeaux»** et **«Le bal public du 14 juillet»**,
- **les feux d'artifice** des 14 juillet et 15 août,
- la traditionnelle **«Soirée en Provence»**,
- **le marché de Noël** chaque année réinventé,
- enfin, de nombreuses animations de qualité à destination du jeune public : collecte des œufs de Pâques, Carnaval des enfants, retraite aux flambeaux, défilé des petits lutins, ateliers divers...

## Un nouveau directeur au Centre culturel

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, **Frédéric Soulayrol est le nouveau directeur du Centre culturel**. Il succède à André Farré, directeur depuis 45 ans qui devient Président du Centre culturel. Nadine Vidal, quant à elle, est devenue Présidente d'Honneur.

Depuis septembre 2016, de nouvelles activités sont proposées au centre : l'atelier des petites mains, des cours de théâtre pour enfants et ados et l'aide à la mémoire pour les seniors. Une chorale des enfants a été créée.

Un nouveau Centre culturel pour bientôt...Le projet de nouveau Centre culturel est toujours à l'ordre du jour. La ville poursuit ses études et sa recherche de subventions; ce projet sera réalisé sur plusieurs années. Mais en attendant, dès 2016, les fauteuils de la salle de spectacle seront remplacés.



# CASSIS

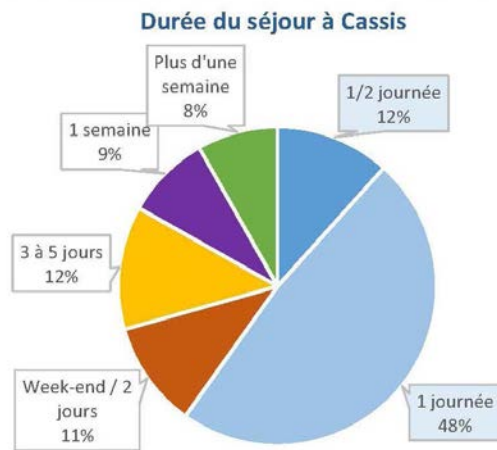
4 saisons

L'Office de Tourisme mène régulièrement des enquêtes auprès de sa clientèle afin d'améliorer son dispositif d'accueil. Cette année, cette enquête a été conduite en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme, dont Danielle Milon est Présidente, en juillet et en août.

## Quelques résultats...

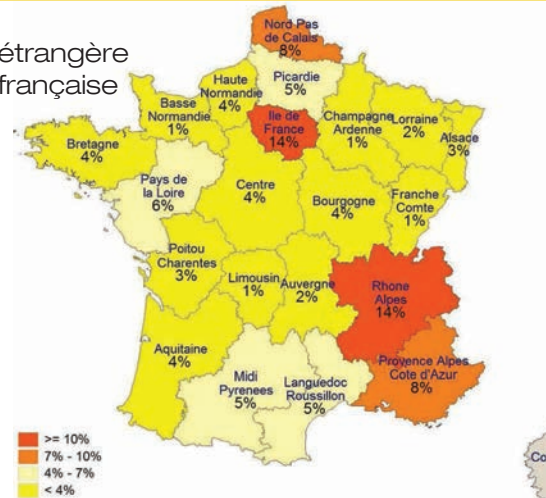
A Cassis, l'hébergement marchand (hors parents et amis) est prédominant à 84%!

Les touristes séjournant à Cassis sont logés pour 40% en meublés de tourisme ou locations saisonnières, 28% se logent à l'hôtel et 16% vont au camping.

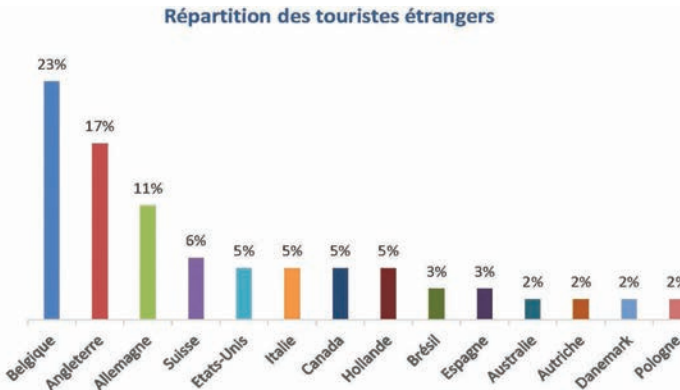


## Une clientèle touristique majoritairement française

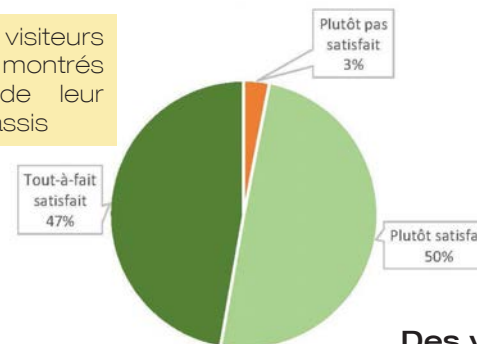
34% étrangère  
66% française



Parmi, la clientèle étrangère, de nombreuses nationalités présentes à Cassis



97% des visiteurs se sont montrés satisfaits de leur séjour à Cassis

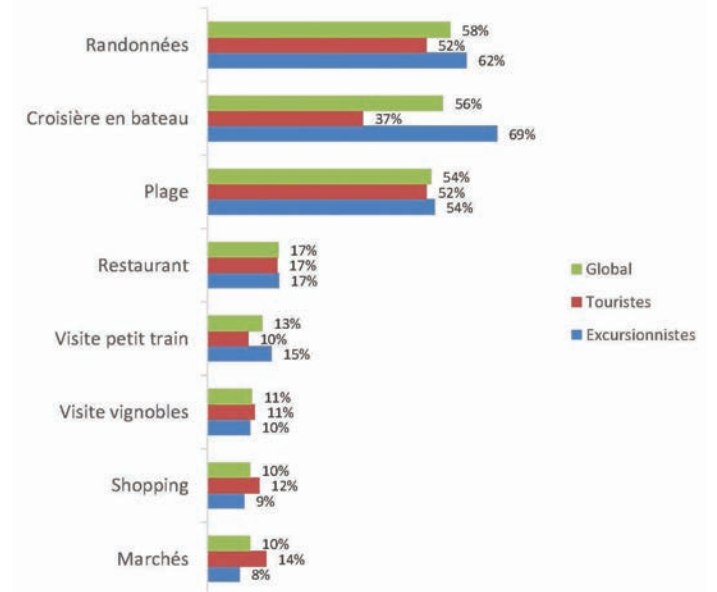


Des visiteurs unanimement satisfaits...



On vient à Cassis pour les loisirs de pleine nature: randonnées, kayak, escalade et plongée!

## Activités pratiquées lors de la visite







## Un nouveau parking aux Gorguettes

Depuis la fin du mois de mai 2015, un nouveau parking "de dissuasion" a vu le jour aux Gorguettes. Une nouvelle plateforme de stationnement à la fois destinée aux individuels et aux groupes.

- **Pour les voitures** : 235 places de stationnement avec un système de navettes payantes permettant de rejoindre ensuite très facilement le centre ville (Casino) ou la Presqu'île, et fonctionnant pour l'instant d'avril à novembre.
- **Pour les autocars de tourisme** : de mai à septembre, des navettes - en petit train - afin que les passagers puissent rejoindre le centre-ville (Viguerie).



En juillet-août, un accueil de l'Office de Tourisme est venu parfaire le dispositif.

Auprès de tous les utilisateurs, qu'ils soient en famille ou en groupe, le système a été largement plébiscité ; des visiteurs très satisfaits de disposer d'une plateforme facile d'accès, qui est unique en Région PACA.



## Cassis, classée station de tourisme

Par décret en date du 13 février 2015, la commune de Cassis a été classée en station de tourisme.

Cette récompense valable pour une durée de 12 ans s'inscrit dans la continuité de l'obtention en décembre 2014 de la dénomination "commune touristique" par arrêté Préfectoral et du classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1, en mai 2013.

Ce nouveau label vient récompenser l'action menée par la Ville de Cassis ces dernières années sur les thématiques suivantes : valorisation du patrimoine, animations culturelles et sportives, qualité du cadre de vie, information et hébergement touristique, sécurité, hygiène, circulation et urbanisme.

5 villes dans le département des Bouches-du-Rhône sont ainsi classées, 160 en France.

## Projets pour 2016

- **De nouveaux services sur la plateforme des Gorguettes** : Au printemps 2016, certains services administratifs et commerciaux de l'Office de Tourisme vont s'installer dans de nouveaux locaux situés sur le parking des Gorguettes. Un nouveau bureau d'accueil "antenne de l'Office de Tourisme" ouvrira ses portes, sur ce même site, dans un espace flambant neuf. Il accueillera les visiteurs 7 j/7, de mai à septembre, en journée continue. Ce lieu permettra également aux chauffeurs d'autocars de faire une pause durant leur circuit en Provence, dans un espace prévu à cet effet.
- **Du nouveau en matière de promotion de Cassis**: un nouveau site internet verra le jour au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. C'est un véritable outil de promotion et de communication : nouveau graphisme, nouvelle ergonomie. Il s'adaptera aux besoins de l'utilisateur et à l'évolution des services : géolocalisation, réseaux sociaux, réservation en ligne, tchat. Rendez-vous au printemps sur [www.ot-cassis.com](http://www.ot-cassis.com).

Toujours en matière de promotion, l'Office de Tourisme de Cassis a également rejoint le contrat de destination "Provence Arts de Vivre". Mis en oeuvre par l'Etat, une vingtaine de contrats ont été lancés au plan national. Ce contrat de destination, porté par Bouches-du-Rhône Tourisme et le Comité Régional de Tourisme Paca, vise à donner plus de visibilité à notre territoire, notamment à l'international. Pour Cassis, il s'agit là d'une formidable opportunité de participer aux actions de promotion et de communication qui seront conduites.





**Des sports et des loisirs, pour tous, dans des infrastructures de qualité.  
Des manifestations de renom.  
Une jeunesse bien entourée avec des animateurs qualifiés et à l'écoute.  
Toujours mieux, toujours au service des Cassidens !**



## Des animations tout au long de l'année

- **Stages Multisports** : tous les après-midi, à chaque vacances, pour le plus grand plaisir des enfants de 7 à 13 ans.  
Nouveauté à la demande des parents : mise en place de stages multiactivités pour les 5/7 ans pendant les vacances d'été.
- **Stages Sports Vacances Cassis** :  
Deuxième année où la ville de Cassis organise les stages sportifs du matin durant l'été. Fort succès avec un remplissage maximum des créneaux de voile, équitation et tennis notamment.
- **Colonies de vacances** :  
L'hiver, direction les Alpes. L'été, destination montagne pour les 7/10 ans et Pays Basque pour les 11/13 ans.
- **Les activités de l'été gratuites sur la plage de la Grande mer** : gymnastique douce pour les adultes, animations sportives pour les enfants !
- **L'école de voile**  
La priorité est donnée aux petits Cassidens en période scolaire avec voile pour tous les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 public et privé.  
Nouveauté cette année : optimist, catamaran et stand up paddle.

- **L'Espace Jeunes** :  
Nombreux temps forts à l'espace ou en sortie (stages de surf, séjours au ski, camping, escalade...) tout au long de l'année, sur des thématiques choisies en concertation avec les jeunes.  
Et en 2015, pour une meilleure communication, lancement du Facebook Espace Jeunes K6 !





## Manifestations sportives

CASSIS  
4 saisons

- Championnat de France de Basket de Sports Adaptés
- Championnat de VTT Jeunes
- Cap Naïo Natation en eau vive
- Défi calendal
- Etape du raid littoral en kayak
- La randonnée l'Autre Marseille-Cassis
- La course du Marseille-Cassis 20km
- Cassis Race Marseille-Cassis Aviron
- Triathlon Sardine Titus + Aquathlon
- Critérium des Jeunes Joueurs
- Cassis paddle Nui
- Concours Boule jeu provençal
- Marseille-Cassis des enfants
- Tournoi Open du Tennis Club de Cassis
- Soirée des trophées sportifs



## Réalisations majeures de 2015

### Focus 1 :

Réalisation d'un plateau sportif aux Gorguettes



En 2015, nous avons inauguré, avec l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, le plateau sportif des Gorguettes. Il est équipé d'un tartan de 200 mètres sur 4 couloirs, d'aires de saut en longueur et de lancer de javelot, de deux terrains de basket, de deux terrains de handball (ou 4 mini terrains). Un bâtiment comprenant des vestiaires séparés garçons/filles et des locaux de stockage de matériel. Cette infrastructure, réservée au collège, est ouverte également aux clubs d'athlétisme de Cassis pendant les heures de fermeture de l'établissement. Elle était attendue depuis 1974.

### Focus 2 :

Revalorisation du tennis club des Gorguettes :

Livraison de nouveaux courts qui permettent au club de compter un terrain supplémentaire, pour un total de 10 courts. Un parking privatif réservé aux usagers des tennis et aux clients du restaurant.



### Focus 3 :

Relance du sentier sous-marin Olivier Guys avec l'association Dune, qui a su rendre attractive cette activité à l'extrémité de la plage de la Grande mer et a fait bénéficier, d'un encadrement qualifié en plongée subaquatique, une cinquantaine d'enfants des stages multisports.

## Et pour 2016...



- Le Tour cycliste de Provence en février
- Le Jubilé Jean Tigana au stade du Pignier en mai
- Lancement du projet de golf 9 trous





## ALSH (centre aéré)

- Développement du projet de mise en place des Temps d'Activité Périscolaires (TAP), et notamment évolution du projet pédagogique assurant à tous les enfants participant un parcours de découverte riche et varié dans chacun des domaines Arts et Culture, le Corps en Mouvement, Prévention/Santé et Citoyenneté.  
Parents et enfants plébiscitent le dispositif.
- Une demi-journée de partage entre les enfants de l'ALSH (centre aéré) et Joao Modé, artiste plasticien en résidence à la Fondation Camargo.

L'enjeu de cette rencontre était que Joao entraîne les enfants dans une démarche de création qui aboutisse à la réalisation d'une œuvre collective.

L'œuvre est exposée dans le jardin de la Respelido et a pour ambition d'être enrichie, agrandie, par ces enfants-là, par d'autres, voire par des invités qu'ils choisiront de faire entrer dans leur création.

Beau projet à poursuivre !



## Stage offert par la troupe Zénon à deux classes de nos écoles

Une semaine de travail, une heure chaque jour, avec les 9 danseurs et la chorégraphe de la troupe américaine venue en résidence d'artistes à la fondation Camargo pour une grande section de maternelle et un CP.

La semaine s'est achevée par une représentation offerte aux parents, avec sur scène tous les enfants et tous les danseurs : moment magique et lourd en émotion ! Plus largement, une expérience qui laissera de jolies traces dans les cœurs de nos jeunes Cassidens, comme dans ceux des danseurs qui ont pris un immense plaisir à partager ces moments avec les enfants.



## Inauguration de la Maison de l'Enfance la Respelido en octobre 2015

Cet équipement de grande qualité architecturale et environnementale a pris toute sa place dans un lieu unique, arboré, paisible, à proximité directe des écoles et de l'ALSH.

Il est l'aboutissement de notre volonté de répondre enfin aux attentes des Cassidens en matière d'accueil des plus jeunes.

Nous avons réuni dans un même espace :

- 52 places de multi-accueil ouvrant aux parents la possibilité de contrats correspondant enfin réellement à leurs besoins, pour leurs enfants dès 3 mois et jusqu'à l'entrée à l'école.
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), anciennement Parpaillous, qui va maintenant accueillir les jeunes enfants et leurs parents, voire grands-parents, pour échanger dans de magnifiques locaux mutualisés avec la consultation PMI et le futur RAM.



### Et en projet pour 2016 :

- une consultation Protection Maternelle et Infantile (PMI) ouverte par le CD13 et qui consistera en une permanence assurée régulièrement par un médecin de la PMI et ouverte à tous les Cassidens parents de nourrissons et jeunes enfants.
- un Réseau pour les Assistantes Maternelles (RAM) de Cassis.



## Également en 2015...

Pérennisation du projet Ecole Numérique par l'acquisition d'une 3<sup>ème</sup> classe mobile et d'un tableau blanc interactif avec vidéo projecteur à la maternelle.

Prolongation de ce projet par l'intégration du collège des Gorguettes Gilbert Rastoin dans le groupe des neuf collèges connectés, «pilotes» dans les Bouches-du-Rhône. Deux cents collèges sont sélectionnés pour l'opération nationale «collège numérique».

### Création du Marseille-Cassis des enfants à Cassis

Deux courses collectives et lieux d'ateliers de découverte: Marseille sur la plage du Prado et Cassis sur le secteur des Gorguettes et du Messuguet. L'expérience va être pérennisée par les organisateurs (SCO, USEP, fédération d'athlétisme).



## Projets pour 2016

### Aménagement du parc de la Respelido :

Dans la suite de la création de la Maison de l'Enfance, nous avons le projet d'aménager l'ensemble du parc arboré de la Respelido. Au-delà des jardins réservés à la Maison de l'Enfance, ce lieu a vocation à devenir un parc de jeux également pour les enfants de l'ALSH.

Un projet de création d'un jardin pédagogique partagé entre les enfants des crèches, ALSH et écoles est lui aussi en cours d'élaboration. Ce projet sera mené à bien dans ce même parc, avec le service des espaces verts de la ville.

### Enfance/Education :

- Un centre d'accueil pour adolescents et jeunes adultes atteints d'autisme sera créé sur notre commune en partenariat avec une structure spécialisée dans l'accueil des enfants autistes.



**Projet «Arménie» :** Cassis a accueilli 60 jeunes artistes arméniens de l'école Nork d'Erevan du 25 novembre au 2 décembre. Au programme, une comédie musicale "Eternels", mise en scène par Patrick Malakian et qu'ils ont jouée au Palais des Congrès de Marseille.

En échange de notre accueil, ils ont offert aux Cassidens 45 minutes de spectacle à l'Oustau Calendal. Et ce projet a été l'occasion d'un très joli moment d'échange et de partage entre les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège, leurs professeurs d'histoire et Patrick Malakian au sujet du génocide arménien.



- Pour l'ensemble du service Petite Enfance/Enfance/Education, 2016 sera l'année de la mise en place du «portail familles». Comme promis, les parents cassidains pourront gérer tout ce qui touche à la vie de leurs enfants en temps scolaire, périscolaire, dans le même lieu. Dans un deuxième temps, et pour compléter la mise en place du dispositif, la facturation par CB depuis votre ordinateur sera mise en place.
- Le Conseil Municipal des Enfants élu en janvier 2015 s'attaquera en 2016 à la réalisation de ses premiers projets concrets.





## 30 avril 2015 : Cérémonie commémorative du 152<sup>ème</sup> anniversaire du combat de Camerone

La bataille de Camerone est un combat qui opposa une compagnie de la Légion étrangère aux troupes mexicaines le 30 avril 1863 lors de l'expédition française au Mexique.

Trois officiers et soixante-deux légionnaires du Capitaine Danjou, assiégés dans un bâtiment d'une hacienda du petit village de Camarón de Tejeda, résistèrent toute une journée à l'assaut de deux mille soldats mexicains. À la fin de la journée, cinq légionnaires survivants empêchèrent les mexicains d'attaquer le convoi que la compagnie devait protéger. En se sacrifiant, ils permirent au convoi de passer.

Chaque 30 avril, les héros de ce combat sont honorés dans tous les régiments. A cette occasion, est lu le récit « officiel » du combat de Camerone qui rappelle le courage et la détermination des légionnaires. C'est le symbole du devoir et du sacrifice, de l'honneur et de la fidélité portés à leur niveau le plus accompli.

En 2015, la Ville de Cassis a reçu les troupes du 1<sup>er</sup> Régiment Etranger de Cavalerie pour la cérémonie commémorative du 152<sup>ème</sup> anniversaire du combat de Camerone.

Ce ne sont pas moins de 400 légionnaires qui étaient au rendez-vous le 30 avril sur l'esplanade du Général de Gaulle pour la traditionnelle prise d'armes suivie du grand défilé dans les rues de Cassis.

Du grand spectacle... en images.





Roger VEILEX nous a quittés le 21 octobre 2015



**Ce Grand Monsieur a été, pendant de longues années, le maître de cérémonie de toutes nos commémorations.**

**Ancien combattant d'Indochine et d'Algérie, retraité de l'armée depuis 1974 au grade d'adjudant-chef, Roger Veilex a fondé en 1984 l'Union des Anciens Combattants de Cassis (UACC), qu'il a présidée pendant 30 ans.**

**Militant du monde associatif, employé municipal pendant de longues années, il a mené également de nombreuses actions avec l'appui des municipalités successives et créé la Section cassidaine des Médaillés militaires et le Comité local du Souvenir Français.**

## Philippe VION devient président de l'Union des Anciens Combattants de Cassis (UACC)

Ancien Officier de réserve de la Marine Nationale en tant que chirurgien-dentiste en chef (grade de Colonel), il est un acteur important de la vie associative cassidaine.

Il est délégué, pour Cassis, de la Société des Membres de la Légion d'Honneur dont il fut le porte-drapeau et de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

Nous le remercions de son engagement à nos côtés.



## 8 mai, 11 novembre, une participation toujours plus active des enfants de Cassis





## Pour nos séniors

- **Renforcement de la Veille Sociale** mise en place toute l'année par les membres de la "Commission Bien Vieillir à Cassis" pour répondre aux besoins de prévention des situations d'isolement des personnes âgées fragilisées résidant à leur domicile. Ce dispositif s'articule autour de trois axes principaux :
  - \* La prévention : informations et conseils sur les risques saisonniers.
  - \* Les actions de repérage : courrier adressé à toutes les personnes de plus de 65 ans.
  - \* Les interventions : Dans les cas d'éloignement ou d'absence de proches, le CCAS développe une solidarité élargie par des visites de convivialité à domicile.
- **Le transport de proximité avec l'Adraïado** permet aux usagers en difficulté de mobilité de venir au centre ville et de participer à la vie de la commune.
- **Loisirs et restauration :**
  - \* Thé dansant, dîner au bord de l'eau, gala de la Fête des Mères, spectacle de Noël.
  - \* La Recampado, foyer-restaurant avec son chef cuisinier. Nouvelle formule de réservation au plus tard la veille pour faciliter la fréquentation.
  - \* Gymnastique Seniors avec des cours adaptés à chacun.



Comment faire mieux, ou différemment, avec moins ?

Cette question, les élus se la posent quotidiennement. En dehors de la baisse des dotations, la précarité ne cesse d'augmenter, le vieillissement de la population continue, de nouveaux besoins émergent.

Un vrai casse-tête, un dilemme, un challenge.

En tout cas à Cassis, la résignation n'a pas le droit de cité !

Si ce contexte rend la politique sociale locale complexe, il est aussi l'occasion d'une vraie réflexion sur le sens du service public de proximité aujourd'hui.

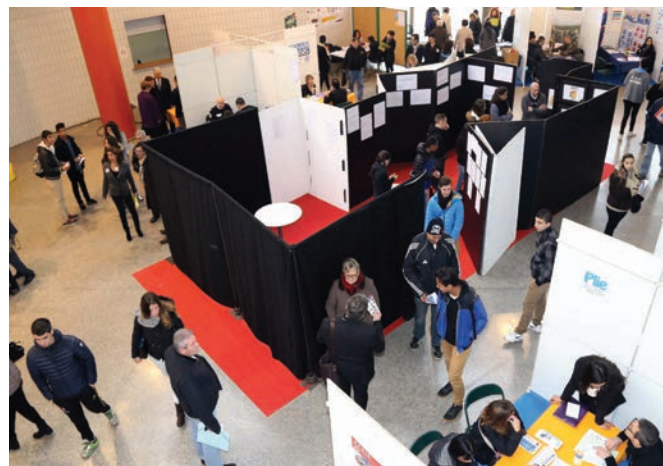
Ce secteur ne supporte ni l'approximation, ni l'attentisme. Cela nous oblige à penser notre politique d'action sociale et notre façon de faire avec un souci constant d'efficacité. Tous nos efforts visent un seul objectif: répondre, toujours le mieux possible aux besoins des Cassidens.





## L'aide à l'Emploi

- Petits déjeuners thématiques de l'emploi.
- Participation à l'action nationale «48h pour l'emploi des seniors» avec Pôle Emploi ; organisation d'une matinée à Cassis avec nos partenaires.
- Compléter localement l'offre de service : accompagnement plus personnalisé des demandeurs d'emploi, impulsion forte sur le numérique, plus grande proximité avec les entreprises et partenariats renforcés pour mieux tenir compte de la situation locale.
- Consolidation de l'impact du Forum Intercommunal Emploi Avenir Formation avec des actions toute l'année, afin d'optimiser la mutualisation des moyens et ressources locales.



## L'accueil personnalisé aux usagers

Cimenter le partenariat avec la Maison de la Solidarité de La Ciotat dont les actions d'accueil, d'orientation et de conseil relèvent du Conseil Départemental et sont complémentaires de l'Accueil d'Urgence mis en œuvre par le Pôle Social du CCAS.

Défendre et favoriser l'Accès au Droit pour tous avec les permanences juridiques gratuites du Conseil Départemental d'Accès aux Droit et avec celles de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement. Ces permanences permettent des rencontres avec des professionnels aux compétences spécifiques et complémentaires.

## Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Fortifier notre action vers le collège des Gorguettes Gilbert Rastoin notamment par la participation et l'implication des élèves au Forum Santé Jeunes qui sensibilise aux risques des conduites addictives et de marginalisation.





# SÉCURITÉ



Le Maire étant garant sur le territoire de sa commune de la tranquillité publique, il doit à ce titre veiller dans le cadre de ses pouvoirs de police à la sécurité de ses administrés. L'afflux touristique, en saison estivale, induit obligatoirement une activité diurne et nocturne propice aux excès notamment en matière de bruit.

Sur ce dernier point, une collaboration entre les établissements et la mairie, alliée à la réactivité des agents de police municipale a permis de réduire sensiblement les plaintes pour nuisances sonores. En effet, nous enregistrons une baisse importante de nos interventions : 15 % par rapport aux années précédentes.

## Tous les outils visant à protéger nos concitoyens

- Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance et une cellule de tranquillité publique qui renforcent les pouvoirs de police du Maire,
- Mise en place de la vidéoprotection et création d'un centre de supervision urbain actif 24h/24 et 7j/7 comprenant à ce jour 77 caméras,
- Mise en place de la télésurveillance afin de protéger les habitations des particuliers,
- Mise en place pendant la saison estivale de la surveillance des plages et du littoral, mise en place de la brigade nautique,
- Mise en place du dispositif « Voisins Vigilants » en partenariat avec la gendarmerie,
- Réorganisation du service et renforcement de l'effectif de la police municipale,
- Remise en cohérence des arrêtés municipaux par la création d'un règlement général de circulation et de stationnement,
- Mise en place des alertes SMS dans le cadre des gestions de crise,
- Mise en place des agents de trafic « Mammy-school » aux entrées et sorties des groupes scolaires,
- Mise en place du procès-verbal électronique et de la vidéo verbalisation,
- Création de la police de la propreté : 2 agents assurent la surveillance de la collecte des ordures ménagères et de la salubrité publique,
- Mise en place des opérations tranquillité vacances
- Agrandissement du territoire de l'agglomération et limitation de la vitesse des véhicules,
- En 2015, mise en place de la signalétique dynamique sur l'ensemble du territoire de Cassis. L'objectif est d'informer en temps réel aux entrées de ville du nombre de places disponibles sur les parkings, pour éviter la perte de temps et la pollution.



Le bilan de l'année écoulée a été salué le mardi 27 octobre 2015 par Monsieur Laurent Nuñez, Préfet de police des Bouches-du-Rhône, venu rencontrer Madame Le Maire. Tous les bons résultats sont le fruit d'une collaboration sans faille avec la gendarmerie nationale. L'échange d'informations, les réunions inter-services, les outils mis en place, et les actions sur le terrain garantissent aux administrés la tranquillité et la sécurité publique au quotidien. Monsieur Le Préfet s'est ensuite rendu au poste de police et a constaté avec satisfaction, l'efficacité du dispositif de « vidéo-protection », constitué de 77 caméras déployées sur la commune.

### Effectif constant :

- 22 policiers municipaux ;
- 9 opérateurs de vidéo-protection (PCSU) ;
- 6 agents de surveillance de la voie publique ;
- 2 agents de la police de la propreté ;
- 2 agents administratifs ;

### Renfort :

- 4 vacataires (ASVP de mai/octobre) ;
- 8 auxiliaires (ASVP en juillet/août).

**Concernant la sécurité civile, nous avons entrepris le grand chantier du plan communal de Sauvegarde. Cet outil logistique et technique permet de répondre efficacement aux crises potentielles qui pourraient survenir dans la commune, avec les personnes compétentes et dans les plus brefs délais.**



## Zoom sur 3 dispositifs

Dans le cadre du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, plusieurs dispositifs comme « voisins vigilants », « opération tranquillité vacances », « la télésurveillance » sont à la disposition des administrés. Sans oublier le développement de la « vidéo-protection » qui suit son cours. Notons que 4 nouvelles caméras ont été implantées sur les secteurs des Gorguettes, Gounod et Victor Hugo en 2015.

- Le dispositif «voisins vigilants» associe les habitants d'un même quartier à la prévention des vols et actes de délinquance. En effet, les référents ou adhérents par quartier peuvent en temps réel, ou par moyens informatiques, informer les services de police municipale ou de gendarmerie d'agissements suspects dont ils seraient témoins. Il ne s'agit pas, bien sûr, de créer une « milice privée » qui se substituerait aux forces de sécurité mais bien de collaborer avec elles, par le signalement de tout incident, incivilité ou infraction.

Contre les cambriolages,  
les bons réflexes !

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



- L'«opération tranquillité vacances» permet aux habitants de partir en congés en toute sérénité. L'inscription se fait à la police municipale ou la gendarmerie en renseignant une fiche prévue à cet effet. Il est recommandé de laisser une clé de portail ou le «digicode» de la propriété pour que les agents puissent pénétrer et effectuer une reconnaissance sur tous les accès (portes, volets, baies vitrées, etc.) et ainsi lever le doute d'une quelconque tentative d'effraction.
- La «télésurveillance» peu connue encore à ce jour, relie directement votre domicile (maison individuelle ou appartement) à la police municipale. En cas de déclenchement suspect de votre alarme, une patrouille de police municipale se déplace sur les lieux immédiatement et sécurise votre habitation. Cette année, les auteurs d'un cambriolage ont été interpellés en flagrant délit par nos agents. Les frais d'installation du système sont à la charge de l'adhérent, l'abonnement mensuel quant à lui s'élève à 40 euros.





## Réalisations 2015

- **Avenues de la Vieille Tour, des Dardanelles, Ganteaume et de la Viguerie :**  
Grâce à l'aide de MPM, requalification de la voirie et création d'un pluvial.  
Tout en conservant le même nombre de places de stationnement, nous avons créé des trottoirs sécurisés, mis aux normes, et réalisé un aménagement paysager d'un nouvel espace : la place Ganteaume.
- **Création d'un parking relais et d'une plateforme multimodale unique en PACA, aux Gorguettes :**  
Création de 26 places pour les cars de tourisme et de 235 places pour les véhicules de tourisme avec navettes pour le centre-ville.



- **Revalorisation du tennis club des Gorguettes :**  
Création d'un terrain supplémentaire, pour un total de 10 courts.  
Un parking privatif de 50 places réservé aux usagers des tennis et aux clients du restaurant.
- **Maison de l'Enfance « La Resplido » :**  
Depuis la rentrée, et grâce à l'aide financière du Conseil départemental des Bouches du Rhône et de la Caisse d'Allocations Familiales, les bébés et jeunes enfants cassisains sont accueillis dans la nouvelle structure d'environ 1000 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, qui regroupe la crèche, le LAEP, les consultations PMI et prochainement, un réseau pour les assistantes maternelles.
- **Passage entre les avenues de Provence et Foch :**  
Pose d'un éclairage sur le chemin piéton permettant une meilleure sécurité.
- **Ensemble des parkings de la commune :**  
Mise en place d'un jalonnement dynamique, indiquant le nombre de places de stationnement en temps réel, dans les différents parkings de la commune, grâce aux 7 panneaux disposés par MPM aux entrées de ville et dans le village.



- **Avenue des Albizzi :**  
Mise en sécurité d'un cheminement piéton par la pose de barrières et de potelets.
- **Quartier de la Presqu'île :**  
Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux, l'avenue Bailli de Suffren est terminée. L'avenue JJ Garcin est en cours de réalisation. Les autres rues du quartier seront réalisées au fur et à mesure.
- **Dans le cadre de l'entretien de la voirie, MPM a procédé au renouvellement des enrobés de l'avenue Liautaud, du Rond-point et de la rocade Vence, et du début des avenues Gounod et du Revestel.**
- **Réfection totale de la rue de La Ciotat avec création de trottoirs aux normes PMR.**







## Zoom sur les espaces verts

Les agents du service des espaces verts entretiennent les espaces verts de la commune en fleurissant chaque point stratégique de notre commune.

Bien que son œuvre soit éphémère et évolutive, l'intervention du jardinier dans l'espace public constitue un acte d'aménagement au même titre que celui d'un architecte ou d'un paysagiste.

Sa matière première, le végétal, lui permet de créer des compositions vivantes à partir de trois principaux ingrédients : le volume, la texture et la couleur.

Si l'on devait résumer son métier, nous pourrions le qualifier de créateur d'émotions.

### En 2015 :

- Aménagement paysager sur l'îlot central de l'avenue des Albizzi, précédé de l'élagage en rideau de l'alignement de platanes.
- Plantations d'arbres d'alignement composés de chênes verts, féviers d'Amérique, d'oliviers et d'espèces vivaces d'origine méditerranéennes qui ont été implantés lors de la réfection des rues de l'Amiral Ganteaume, avenue de la Viguerie et l'avenue des Dardanelles.
- Aménagement paysager avenue Jean Jacques Vernazza à l'entrée de la résidence des Brayes.

### Projets pour 2016

- **Bâtiment d'accueil du parking des Gorguettes :** Actuellement et jusqu'à fin avril, réalisation d'un bâtiment comprenant certains services administratifs et commerciaux de l'Office de Tourisme. Un nouveau bureau d'accueil - antenne de l'Office de Tourisme - ouvrira également ses portes, sur ce même site dans un espace flambant neuf. Il accueillera les visiteurs 7j/7, de mai à septembre, en journée continue. Ce lieu permettra également aux chauffeurs d'autocars de faire une pause durant leur circuit en Provence, dans un espace prévu à cet effet.
- **Ad'AP :** L'Agenda d'Accessibilité Programmée prévoit un commencement des mises en conformité des bâtiments communaux dès cette année avec une programmation pluriannuelle des travaux.



- Aménagement paysager composé d'essences méditerranéennes aux Gorguettes (tennis, gare routière et parkings).
- Aménagement paysagé maison de la petite enfance la Respélido.

### En 2016 :

- Aménagements espaces verts Promenade Vence, Place Saint Michel et avenue du Revestel.
- Replantation d'arbres dans l'alignement de la route des Crêtes et de platanes place Baragnon.

### Eclairage public :

Suite au diagnostic effectué par le SMED, un schéma directeur pluriannuel de rénovation a été établi. Les travaux qui ont commencé en 2015 se poursuivent conformément à celui-ci.

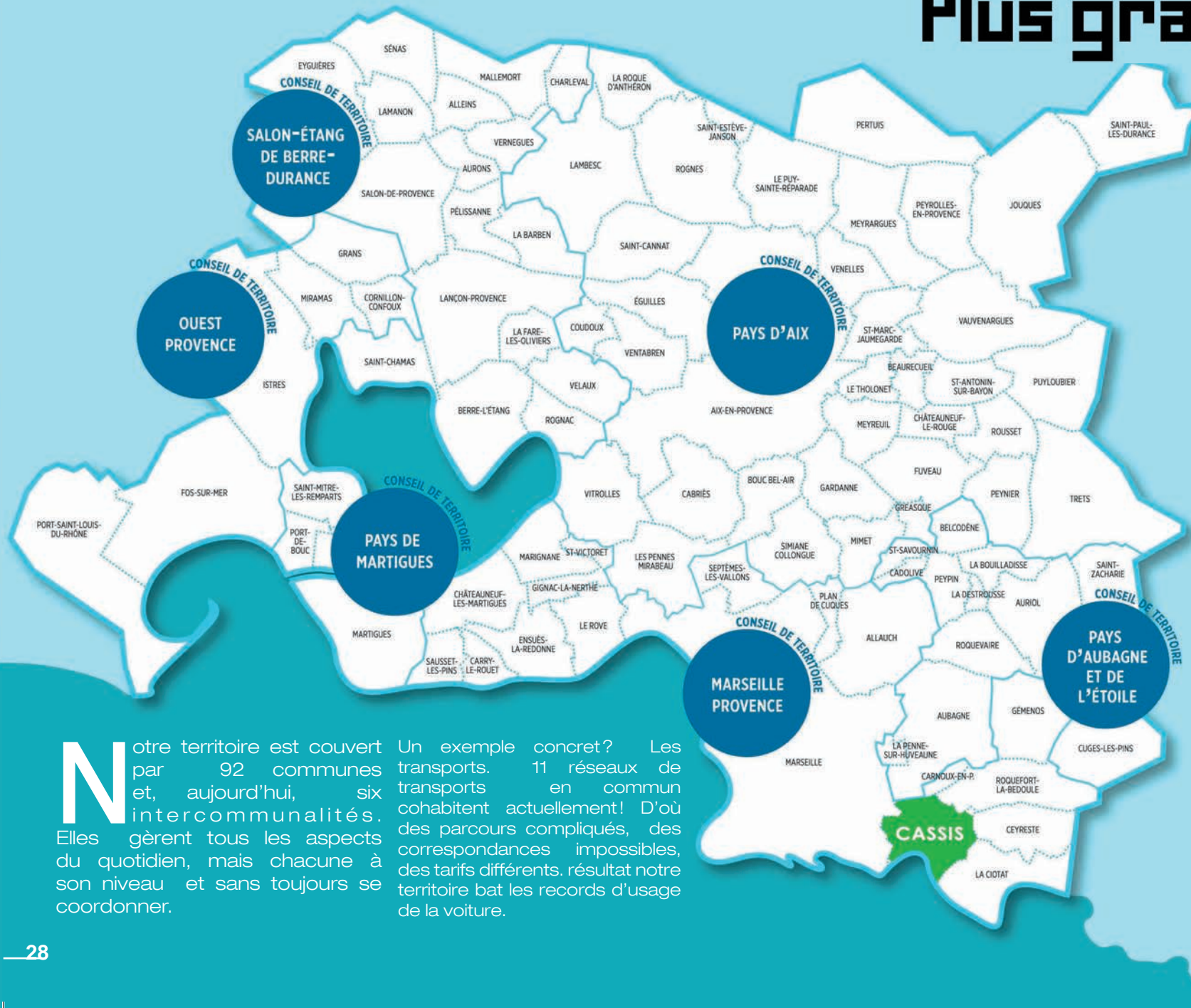
### Projet d'aménagement du périmètre : esplanade de Gaulle, square savon, quai St Pierre et alentours:

- Requalification du square Savon
- Harmonisation de cette place qui est au cœur du village
- Création d'une esplanade de front de mer
- Réaménagement et rénovation du quai St Pierre
- Elargissement des trottoirs avenue Gambetta
- Rénovation de l'éclairage public
- Réfection des réseaux
- Mise en place de containers enterrés
- Installation de toilettes publiques PMR et embellissement de la billetterie pour les bateliers.





# Métropole d'Aix - Marseille - Provence, Plus grande la vie!



Bien sûr, chacun tient par dessus tout à sa commune. On y vit, on y a souvent sa famille et ses racines. Mais aujourd'hui, pour travailler, faire ses courses, suivre des cours, se soigner, se promener dans la nature... elle ne nous suffit plus. L'espace de notre vie s'est agrandi. Mais les limites des institutions locales n'ont pas changé.

À la suite de la décision du Conseil d'Etat du 18 décembre suspendant deux arrêtés inter-préfectoraux, dans l'attente d'une décision du Conseil Constitutionnel, le Préfet de Région, Stéphane BOUILLON, a confirmé le 22 décembre au nom du Gouvernement, à l'ensemble des Présidents d'intercommunalités concernées et à Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, la métropole «Aix-Marseille-Provence» entrera bien en vigueur conformément à la loi et se substituera aux 6 EPCI pré-existants.

M. le Préfet, Stéphane BOUILLON, confirme également que, en tant que Président de la Métropole, Jean Claude Gaudin exercera les compétences attachées à sa fonction et sera l'ordonnateur unique de ce nouvel établissement public. À ce jour, 23 décembre, nous bouclons notre journal; nous ne sommes évidemment pas à l'abri de nouveaux rebondissements !

**N**otre territoire est couvert par 92 communes et, aujourd'hui, six intercommunalités. Elles gèrent tous les aspects du quotidien, mais chacune à son niveau et sans toujours se coordonner.

Un exemple concret? Les transports. 11 réseaux de transports en commun cohabitent actuellement! D'où des parcours compliqués, des correspondances impossibles, des tarifs différents. résultat notre territoire bat les records d'usage de la voiture.



# Métropole : ce qui va changer

Barcelone, Genève, Lyon, Milan, Paris... partout en Europe et dans le monde, les grandes villes, confrontées à la compétition internationale, s'organisent en métropoles. En France, 12 des plus grandes villes ont déjà franchi le pas. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, c'est le tour de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Beaucoup a été dit à son sujet. **Demêlons le vrai du faux.**

## **FAUX !** La métropole ajoute encore un niveau d'administration

La métropole est un nouveau lieu de gouvernance, mais elle ne s'ajoute pas aux six intercommunalités existantes : elle les remplace !

Sous l'autorité de son président, la métropole fonctionne tant au niveau central qu'au niveau plus local avec un **Conseil de métropole** subdivisé en six **Conseils de territoire**.

Le Conseil de métropole est constitué de 240 «conseillers métropolitains» au lieu des 424 conseillers communautaires des intercommunalités actuelles. Il prend les décisions stratégiques qui engagent l'avenir du territoire.

Les six Conseils de territoire reprennent les périmètres des intercommunalités actuelles.

Ils assurent par délégation l'exercice de toutes les compétences de proximité.

Ainsi le territoire métropolitain est géré de manière complémentaire et coordonnée à toutes les échelles.

## **FAUX !** La métropole crée de nouveaux impôts

La métropole fixe le niveau des impôts à la place des six groupements intercommunaux qui le faisaient jusqu'à maintenant. Elle n'en crée pas.

Aujourd'hui vos impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) comprennent, notamment une part communale et une part intercommunale.

Cette dernière était jusqu'ici fixée par l'intercommunalité dont votre commune fait partie.

Demain, les six groupements intercommunaux disparaissent au profit d'un seul, la métropole. Elle fixera donc l'impôt à leur place. Il n'y a donc pas de nouvel impôt.

Mais vont-ils être augmentés ? Comme il y aura un seul taux d'imposition au sein du territoire métropolitain au lieu de six différents, certains vont légèrement augmenter et d'autres légèrement baisser pour tendre à une valeur moyenne. Cette hausse ou cette baisse selon votre lieu de résidence sera progressive, elle peut s'étaler jusqu'à douze ans. À terme, tous les citoyens de la métropole auront un même taux d'imposition ce qui est plus équitable.

La nouvelle institution fusionne les six intercommunalités existantes en une seule.

Elle ne change rien aux 92 communes qui la constituent. Avec une gouvernance unique la métropole renforce son image et ses capacités. Elle garantit plus de cohérence d'ensemble sans rien perdre de la proximité.

## **VRAI !** La métropole améliore le quotidien

La métropole va agir à une échelle plus large, donc plus rationnelle et économique.

Voilà, parmi d'autres, ses domaines de compétence



Le développement économique



Les transports publics et les nouveaux modes de déplacement



Le soutien à l'innovation et à la recherche



La valorisation de l'environnement et de l'agriculture



La politique de l'habitat



Le ramassage des ordures, le tri et le recyclage



L'aménagement du territoire métropolitain



Les réseaux numériques

## **VRAI !** La métropole rend possible une meilleure affectation des fonctionnaires territoriaux

Les 7 500 agents des six intercommunalités fusionnées intégreront les services de la métropole pour plus d'efficacité au bénéfice de tous. En effet, certains interviendront pour garantir la cohérence générale de l'action publique tandis que d'autres continueront à vous apporter des réponses de proximité. Le statut et les conditions d'emploi des personnels de la métropole sont garantis. Leurs perspectives de carrière au sein d'une institution et d'un territoire de plus grandes dimensions seront également plus ouvertes.

## **FAUX !** La métropole est loin des gens

D'une part, la métropole est dirigée exclusivement par des élus communaux, d'autre part, les conseils de territoire exercent des compétences de proximité.

Le Conseil de métropole est constitué de 92 maires et de 148 autres élus issus des listes municipales (le nombre de représentants par commune dépend de la population de celle-ci). Personne ne connaît mieux qu'eux le terrain et vos préoccupations. Et pour les questions qui concernent directement votre environnement de vie immédiat, les Conseils de territoire ont les moyens d'y apporter des réponses concrètes. Il le font sous l'autorité des élus qui les composent dans le prolongement des politiques métropolitaines.

## **VRAI !** La métropole favorise l'activité des entreprises

La métropole résorbe les disparités fiscales et renforce l'attractivité des entreprises du territoire.

Pour les entreprises, les taux des taxes principales, comme la cotisation foncière des entreprises, seront très progressivement harmonisés sur tout le territoire métropolitain (jusqu'à 12 ans). Celles-ci pourront donc s'implanter ou se développer en fonction de leur seul intérêt économique et non plus de considérations fiscales. Un territoire économique à l'unité et à l'image renforcées sera plus facile à promouvoir auprès des entreprises françaises et étrangères.

**Une fois la métropole créée, vos élus s'attacheront à développer et partager un projet pour le territoire d'Aix-Marseille-Provence.**

**L'aventure ne fait que commencer.**



MISSION INTERMINISTÉRIELLE  
**PROJET MÉTROPOLITAIN**  
Aix/Marseille/Provence

[www.mouvement-metropole.fr](http://www.mouvement-metropole.fr)

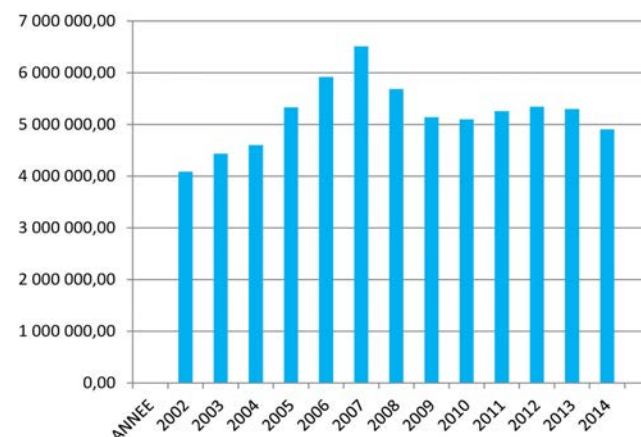


Depuis la loi de finances 2014, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des collectivités à l'échelon national ne cesse de diminuer : moins 1,5 milliards d'euros en 2014, puis moins 3,7 milliards jusqu'en 2017.



## Évolution produit des jeux

La baisse des recettes du Casino a engendré entre 2007 et 2014 plus de 1 600 000 euros de baisse de recette de fonctionnement.



## Dépenses de fonctionnement 2014

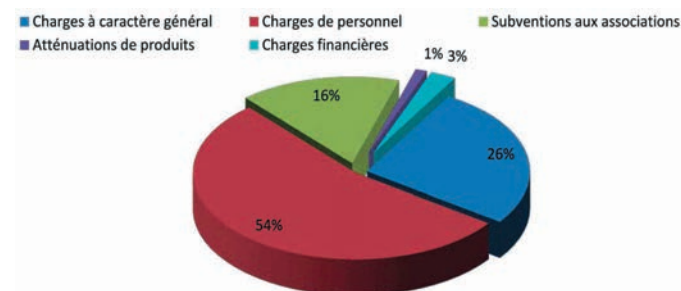
Charges à caractère général : 3 823 362 €

Charges de personnel : 7 749 377 €

Subventions aux associations et participations : 2 307 078 €

Atténuations de produits : 164 541 €

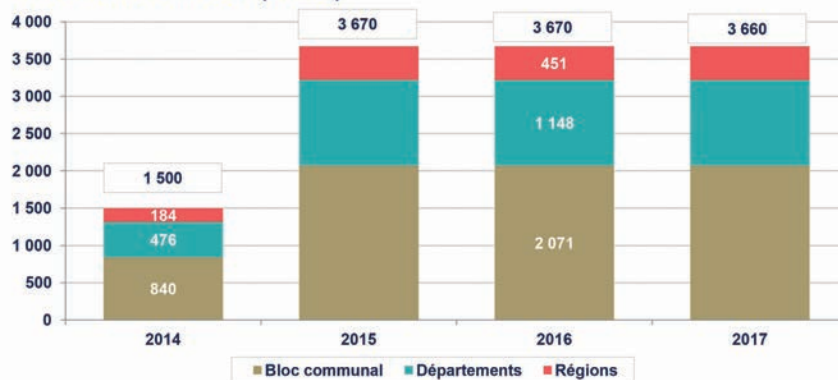
Charges financières : 367 387 €



## Baisse de la DGF - Augmentation des charges...

Cette trajectoire s'inscrit dans un contexte global des réductions des dépenses de l'Etat pour réduire le déficit public alors même que les communes voient leurs charges augmenter significativement.

### Minoration de la DGF (en M€)



Ces charges additionnelles sont le plus souvent liées à des obligations nouvelles pour les collectivités (ex. la prise en charge des nouveaux rythmes scolaires, la mise aux normes des bâtiments publics en termes d'accessibilité etc...)

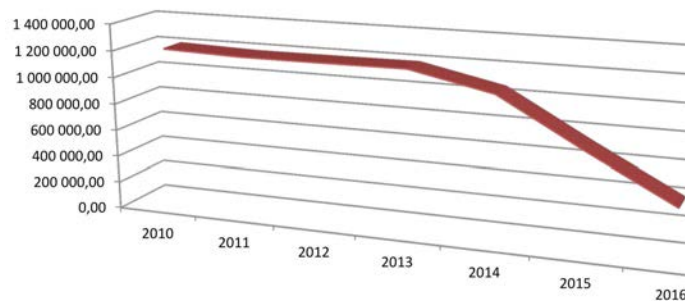
Baisse de la DGF, augmentation des charges, un vrai coup dur pour certaines communes qui se retrouvent ainsi dans l'obligation d'avoir recours à l'emprunt et d'augmenter considérablement le niveau des impôts locaux.

## A Cassis aussi, la DGF baisse et les charges imposées augmentent ...

Prélèvement important de l'état sur nos ressources pour carence de logements sociaux (300 000 euros) en 2015. Des dépenses de plus en plus difficiles à équilibrer :

Baisse de la DGF (6.7% de nos recettes).  
Diminution de la taxe sur le produit des jeux du casino (31% de nos recettes) calculée sur la base du chiffre d'affaires.

| Année | Montant   |
|-------|-----------|
| 2010  | 1 203 971 |
| 2011  | 1 185 759 |
| 2012  | 1 187 088 |
| 2013  | 1 190 321 |
| 2014  | 1 060 661 |
| 2015  | 714 987   |
| 2016  | 390 162   |





## Et pourtant, à Cassis, on résiste mieux qu'ailleurs

Dans chaque service, un maître mot : traquer les coûts inutiles, non remplacement de certain départ à la retraite, gel ou limitation des embauches et cela sans jamais sacrifier au bien-être de nos concitoyens au quotidien ainsi qu'à la qualité des services que nous leur offrons.

Au niveau des investissements, nous avons mis en place une politique ambitieuse, volontariste, dans l'intérêt de tous au quotidien. Nos projets ont été financés pour partie par des emprunts contractés dans les meilleures conditions (taux d'intérêt au plus bas) mais aussi par les cessions d'immobilisation (Villa Mauresque).

## Dépenses d'investissement 2015

**Dépenses d'investissement 2015 : 5 791 453,56 €**  
**Subventions reçues en 2015 : 1 973 855 €**

- **Maison de l'enfance inaugurée le 10 octobre 2015**



- **Aménagement de l'ancien site des GORGUETTES en zone de stationnement des cars de tourisme ainsi que l'aménagement d'un plateau sportif**



- **Grosses réparations dans les bâtiments communaux**
- **Des travaux ont également débuté en 2015 :**
  - \* *Mise en conformité et remplacement des lanternes*
  - \* *Rénovation des infrastructures réseau et télécommunication*
  - \* *Rénovation et extension de l'éclairage public*
  - \* *Réhabilitation de la morgue au cimetière du MUSSUGUET*
  - \* *Rénovation dans les bâtiments scolaires et sportifs*
  - \* *Remise en état de la plateforme élévatrice PMR de l'Oustau Calendal*

## Les investissements en 2016

**Aménagement de l'esplanade du Général de Gaulle et de ses abords (Métropole, CD13 et Ville)**

**Bâtiment d'accueil du parking des Gorguettes**

**Ad'AP :**

L'Agenda d'Accessibilité Programmée prévoit un commencement des mises en conformité des bâtiments communaux dès cette année avec une programmation pluriannuelle des travaux.

**Extension de la vidéo protection :**

Pose de caméras dans les endroits stratégiques définis par les forces de sécurité.

**Eclairage public :**

Suite au diagnostic effectué par le SMED, un schéma directeur pluriannuel de rénovation a été établi. Les travaux qui ont commencé en 2015 se poursuivent conformément à celui-ci.

Nous continuerons sur cette voie, de façon raisonnée et selon la capacité à investir dégagée, pour offrir à tous les Cassidens des équipements modernes en adéquation avec leurs besoins et leurs attentes.



## Employés municipaux

### NAISSANCES :

Eva CORADUZZA  
Stanley GALLO  
Ethan JOUIN  
Esteban DOUCET  
Sam CHAUMARAT

### ILS ONT QUITTÉ LA MAIRIE :

David MORANDEAU  
Olivier BERNARD  
Chantal AMATE  
Michel BURTE  
Andrée AZZOPARDI  
Claude WITTIG  
Mourad NAAM

### ILS ONT REJOINT LA MAIRIE :

Christian HUC  
Pascal SEILLIER



## Opinion libre de l'opposition

En novembre dernier, alors que je me renseignais sur la programmation du film "En mai, fais ce qu'il te plaît" sur le thème de la débâcle de 1940, une employée du cinéma des Calanques me répondit gentiment : "Mais la guerre c'est fini maintenant"... si seulement elle avait raison.

Aujourd'hui, nous voudrions vous parler de notre pays, la FRANCE, baptisée par Clovis, européanisée par Charlemagne, unifiée par Louis XI et Henri IV, magnifiée par Louis XIV, glorifiée par l'Empereur, éduquée par Jules Ferry, républicaine avec Gambetta, victorieuse avec Clémenceau et libérée avec le Général.

Mais aussi la France des Dames : Christine de Pisan, première chroniqueuse, Blanche de Castille qui éduque si bien son fils, Mesdames de Récamier, de Staël, Marie Curie, George Sand.

Et puis la France des philosophes des Lumières dont Voltaire fut le seul à mettre en adéquation ses actes à ses idées.

Sans oublier, les philosophes actuels dont Onfray et Finkelkraut qui savent que l'angélisme n'est plus de mise.

L'objectif est maintenant de mettre un terme à l'affaiblissement de notre Pays, causé notamment par 40 ans de carence de la quasi-totalité de la classe politique.

Il est temps de mettre en adéquation Liberté et Sécurité et de mobiliser à cet tous les pays de l'Union Européenne.

L'Europe doit être une et indivisible, car, outre les frontières de la communauté Européenne, les pays n'ont plus d'amis, ils n'ont que des intérêts.

C'est à nous et non à l'Europe de discerner ce qui est bon pour notre pays : c'est de la real politic qu'il y a lieu de faire.

Mmes, M. les politiques, donnez l'exemple ! car face à l'Europe et de la mondialisation vos pouvoirs sont très minorés.

Réduisez donc ce parlement pléthorique et ces assemblées, qui ne le sont pas moins.

Et puis il y a Cassis, qui s'affaiblit, qui s'endette et qui n'en finit pas de céder son patrimoine foncier sans pour autant générer de nouvelles recettes : pendant que les dotations de l'Etat continuent de diminuer comme annoncé depuis 6 ans.

Nous nous interrogeons sur les pouvoirs qu'il restera à la prochaine équipe municipale.

Bonne année à tous.

Christian LION - Annie SIMONIAN





## Des exemples dans votre mairie

- Le portail famille permet de gérer les activités liées à l'enfance/petite enfance (restauration, transport scolaire, centre aéré, temps d'activité périscolaire, crèches).
- Refonte des outils de fonctionnement des activités internes de votre mairie : Gestion des ressources humaines, des finances, du droit des sols, mutualisation des Services d'Information Géographique (SIG).

Afin d'accompagner les services dans le développement de leurs activités, le service informatique a été renforcé. Il a conduit les projets d'amélioration et de fiabilisation des systèmes.

## Un système téléphonique moderne et adapté aux besoins des administrés

La mairie a mis en place un réseau sur la base de la TOIP (Téléphonie Over Internet Protocole) qui permet de communiquer par la voix sur les réseaux compatibles IP, qu'il s'agisse de réseaux privés ou internet, permettant ainsi de mutualiser ces réseaux informatiques et téléphoniques.

Les avantages sont nombreux : allègement de l'infrastructure, économie sur les abonnements, sur les communications inter site. La TOIP permet d'optimiser l'utilisation de la connexion et donc de réduire voire de supprimer une partie ou l'ensemble des frais fixes liés aux abonnements mensuels de lignes téléphoniques.

La plupart des sites de la municipalité sont maintenant reliés entre eux par de la fibre optique à haut débit.



## Des voitures électriques à disposition des Cassidens



En 2015, la ville de Cassis s'est dotée de deux stations TOTEM.mobi, l'une sur le square Savon, l'autre devant la gare. Au total 4 véhicules électriques Renault Twizy sont disponibles 24h/24 en libre-service. Pour les utiliser, il suffit de télécharger l'application TOTEM.mobi sur un smartphone et de s'inscrire.



## Les nouvelles technologies pour des services à la population plus performants !

La mairie investit dans les « NTIC » (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication).

Cette démarche de renouvellement d'infrastructures de communication vise à obtenir une solution facile d'utilisation satisfaisant des besoins fonctionnels différents et permettant des utilisations variées.

Les TIC jouent un rôle majeur dans l'efficacité des services publics. Les TIC représentent en effet plus de 50 % de la croissance de la productivité en Europe (source : Commission Européenne).

Les applications dans l'administration et la gouvernance (e-gouvernement, e-administration) favorisent les relations avec les administrés, simplifient les démarches, avant la phase de dématérialisation.



# MARIAGES

Anne LONIS et Gilles LE CHATELIER  
Floriane MEUNIER et Hadrien BOVY  
Debora DELBOE et Georges MARIN  
Sophie DUCLAUD et Kevin KOCH  
Anouk AURIMOND et Yann ARNOUX  
Magali MEUNIER et Johan GRIMAL  
Marie PASTOR et Jacques LECAT  
Alicia SUAUDEAU et Xavier LECCESE  
Flavie FUENTES et Sebastien GUINCHARD  
Céline KAPRAL et Cyrille SZYMKOWICZ  
Elodie LAFAYSSE et Julien MASSA OLCESE  
Noémie DESBORDES et Maxime ROMEU  
Stéphanie HAZAN et Lionel VASCHETTO  
Mylène PARA et Benjamin DOUCELANCE  
Jennifer DEAZA CELIS et Antoine GENDRE  
Edith GOURAS et David GAWLIK

Emilie DURAND et Rémi COLLARD  
Emilie CHEVALLIER et Julien AMOYEL  
Aude MARAUCCI et Olivier LION  
Alexandra LALOUM et Daniel BAILLY  
Barbara DILLY et Philippe COTTERLAZ RENNAZ  
Geneviève MAISSE et Bernard ANTOSZEWSKI  
Alexandra LAISNE de la COURONNE et Pascal THOMAS  
Agnès LELLOUCHE et Alain GOUNON  
Clemence ROURE et Alexandre AUTENZIO  
Catherine LEYDIER et Alain D'AMICO  
Sophie DE BENEDETTI et Nicolas PERRIN  
Mauve GONZALES et Laurent BLETTNER  
Marie CELLIER et James RASTIT  
Ahlem NAHEDH et Karim ZARATI  
Vanessa PUERTAS et Sylvain MOUSSILMANI

Laurence DIETRICH et Elisabeth BARRIOL  
Claire MORIN-FAVROT et Louis ARNAUD  
Clémence PEYRON et Patrick ANJOS TORGAL  
Marie GUIMEZANES et Jeyanth JAYASEELAN  
Sophie SARRAILLON et Romain DUMAINE  
Leslie AMSELLEM et Steven COHEN  
Séverine MARIOTTI et Robert GRENIER  
Nathalie BONIFAY et Christophe MIRLIER  
Cécile MASO et Romain LE VIGOUROUX  
Sandrine RODO et Jean-Marc BOYER  
Ambre GENET et Julien DETTORI  
Vanessa VACCA et Mathieu METCHE  
Liesel NORTH et Jean FUHRER  
Sara EL BAKKALI et Mostafa EL KERROUCHI  
Nathalie DALMAS et Rémi NOWACZYK

# NAISSANCES\*



C'est avec les premiers rayons du soleil sur les toits de Cassis que Luce-Joséphine est née le 24 octobre à 7h. Désirée, espérée, et rêvée à Cassis, cette naissance à domicile avait été préparée depuis longtemps par les parents. Cassidains d'adoption depuis plusieurs années, Marie Neu et Julien Clatot de la boutique « La Tête à Toto » ont ainsi voulu faire une déclaration d'amour à Cassis en mettant au monde une petite Cassidaine.

Rayan TERZOUTYETTOU  
Matthias GUIMARAES LESAINTE  
Lino TRAPANI CHEMIN  
Charlie TRAN KHANH  
Candice DETTORI  
Laura MEKDDAD  
Mia RÉALÈS  
Stanley GALLO  
Raphaël RUIZ  
Léon FOUCHEREAU  
Sandro FAURE  
Soline MARCINIAK  
Lisandro NENCIONI  
Swahil GAYON ALBANESE

Emma BARROSO DE SOUSA  
Kevin BRITES GONÇALVES  
Sacha FABIANELLI  
Esteban DOUCET  
Arthur MOLAGER  
Coline SCHULZ  
Edouard WOLOSZYN  
Maxime GARCIA  
Léo PANTEL  
Jean MAIRESSE  
Joséphine DUMAS  
Kayla SCHIANO-LAMORIELLO  
Felicity BOURREL  
Markas BAGDONAVICIUS

Kallista TOSATTO  
Vadim AGU  
Sandro BENCIVENGA  
Luce-Joséphine CLATOT-NEU  
Dan ABITAN  
Hadrien TARDIVAT COCCHIELLO  
David SOUSA BESSA  
Léa DESSORS  
Louison GERVAIS ADAMI  
Julie CLEMENT  
Manon TASSIN  
Robin JOLY SABY  
Camélia AMSELLEM



# DÉCÈS\*

Maurice TCHEKEMIAN  
Frédérique GROS-COLAS  
Gilberte POIRIER  
Jane VELLA veuve LEMARIÉ  
Odette BERTRAND veuve PEAN  
Robert MANZON  
Vincent MINNELLA  
Lucien SIMON  
André OROMATO  
Jules DALLEST  
René LION  
Charles VOLK  
Jean-Paul BECHELEN  
Mireille CAYOL veuve RIBE  
Michel LANG  
Gilberte CARLE épouse NARDELLI  
Daniel SAMMUT  
Marie-Andrée PIÉRART épouse de SORBIER  
de POUGNADORESSSE  
Noël BALOZIAN  
Jeannine GAUFFRENET  
Jean SERRUYA  
Belkacem DAAS  
Jeannine GENTIL épouse STRAZZULLO  
Marcelle FAURE veuve AZNAR  
Monique BRESSIER épouse GUEYDON  
Pierre REVEST  
Edmond GAIRARD

*\* jusqu'au 15 décembre*

Laurence REVEST épouse WOZNIAK  
Robert POURRIÈRE  
Jacques BRIEC  
René BARTALINI  
Jeanne LECCESE veuve VIETTI  
Louis GALAND  
Marie GARCIA  
Geneviève BALSAN  
Henriette BOUQUIER veuve CARCELLER  
Olivier MIRALPEIX  
Yvon COSQUER  
Robert DERDERIAN  
Laurence SCHMIDT veuve MICHEL  
Serge CAYOL  
Paulette FONTFREYDE veuve NOTH  
Florian VADALTI-DE GIOANNI  
Frédéric DELPEUCH  
Abdallah ZITOUNI  
Joséphine FOIXET veuve DALLEST  
Philippe REY  
Claude SIGHIERI  
Isabelle ROCHE veuve COMBETTES  
Annette CORMIS veuve IZE  
Noële DUBREUIL épouse JAUVION  
Jean COUBRIS  
Yvette GAUTIER veuve BERENGER  
Siranouche MALKHASSIAN veuve  
GARABEDIAN

Jean-Luc MOUCHARD  
Yvonne AUDIBERT veuve BALOZIAN  
Marie BLANC veuve JACQUET  
Chantal FRUINEAU épouse TRAPANI  
Edouard REY  
Gérard LEZY  
Maurice PRENEL  
Joseph ARGENTA  
Tanguy LE FOURN  
Joséphine CADELANO veuve VACCA  
Aimé MONACHINI  
Nathalie COLLARD épouse DÉTOLLE  
Maurice SCHMITT  
Sylviane ROUBAUD  
Antoine VERNIER  
Roger VEILEX  
Bernard VERGEZ  
Isaac BENVENISTE  
Elsa GARA  
Paule LAPINA veuve MAZZOLI  
Jean-Loup COLLIN  
Joseph GUCCIA  
Marie VEGLIO veuve AMATE  
Patrick FRANC  
Nicole PUYHARDIE épouse KLEIN  
Jeanine CHAPEAU  
Marius BELARDY  
Joséphine TRICON

# ÉTAT CIVIL

## 4 Saisons Cassis 2016

Directrice de la publication : Danielle Milon  
Rédaction et conception : Service Communication Ville de Cassis  
Crédits photos : Service Communication Ville de Cassis - C.Rivière  
Impression : Vu Publicité





2016

*félicitante de bonheur et de joie de vivre !*

